

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 octobre 2023

DIRECTION GÉNÉRALE

- Suite à la démission de Madame Salima Ichba-Houmani le 29 septembre 2023
- Monsieur Guillaume Bras accepte de la remplacer

- Suite à la démission de Madame Salima Ichba-Houmani, Monsieur Guillaume Bras a accepté ce remplacement et a été installé
- Il convient de mettre à jour le tableau des indemnités des élus

Direction générale – Indemnités de fonction des élus

		Coefficient	Indemnité
Luc Remond	Maire	0,5412	2178,6006
Anne Gerin	Adjoint	0,1500	603,8250
Jérôme Gussy	Adjoint	0,1500	603,8250
Christine Carrara	Adjoint	0,1500	603,8250
Olivier Goy	Adjoint	0,1500	603,8250
Nadine Benvenuto-Guichard	Adjoint	0,1500	603,8250
Anne Platel	Adjoint	0,1500	603,8250
Jean-Claude Delestre	Adjoint	0,1500	603,8250
Charly Pêtre	Adjoint	0,1500	603,8250
Jean-Louis Soubeyroux	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Pascal Jaubert	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Monique Deveaux	Conseiller	0,0120	48,3060
Sandrine Carbonari	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Olivier Althuser	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Nadia Maurice	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Marc Descours	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Angélique Alo-Jay	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Lucas Lacoste	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Nadège Denis	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Lisette Chouveau	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Cyril Bruyere	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Dominique Laffargue	Conseiller délégué	0,0394	158,6047
Jean-Claude Canossini	Conseiller	0,0120	48,3060
Daniel Magnin	Conseiller	0,0120	48,3060
Fabienne Sents	Conseiller	0,0120	48,3060
Laurent Godard	Conseiller	0,0120	48,3060
Cécile Frolet	Conseiller	0,0120	48,3060
Damien Puygrenier	Conseiller	0,0120	48,3060
Guillaume Bras	Conseiller	0,0120	48,3060
Total enveloppe			9298,9050

Direction générale – Actualisation et modification des délégations de pouvoir accordées au Maire – Article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Suite à la loi n°2222-17 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, déconcentration (Loi 3DS), et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, des points ont été actualisés, modifiés et ajoutés.

- Il convient d'autoriser Monsieur le Maire pour la durée du mandat du Conseil municipal en exercice, à accomplir tous les actes de gestion courante définis à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
-
-

Direction générale – Actualisation et modification des délégations de pouvoir accordées au Maire – Article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

31 délégations sont prévus par le code dont 3 nouveaux articles :

- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €
- D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à 100 €. Un état distant les créances admises en non valeur et les motifs ayant présidé à cette admission sera présenté au moins une fois par an au conseil municipal.
- D'autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L. 2123-18 du présent code.

En 2022, Voreppe a engagé une concertation citoyenne visant à associer la population à la réflexion sur l’avenir de la commune.

- Deux grands temps :
 - un temps d’écoute : tables citoyennes + sondage auprès de la population
 - un temps de mise en débat : Les États Généraux
- A donné lieu à la constitution d’un Comité citoyen
 - organe consultatif citoyen indépendant
 - 30 membres
 - réunion une fois par mois
 - rôle : rendre des avis et propositions sur des sujets divers concernant la ville de Voreppe et la vie de ses citoyens.

- Le comité citoyen de Voreppe (CCV) diffusera ses travaux au travaux des différents canaux de communication
 - Voreppe Emoi
 - Site de internet de la Ville
 - Application Politeia
 - Réseaux sociaux de la Ville

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dites « loi 3DS ») prévoit que tout élu local doit pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

- Monsieur Romain Rambaud, professeur de droit public Université Grenoble Alpes (UGA)
- Saisine exclusivement par mail
- Délai de réponse : 1 mois
- 80 € par dossier

FINANCES

Finances

Budget Principal

Décision Modificative n°1

2023

Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 961 050,00	0,00	432 763,00	432 763,00	4 393 813,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 342 000,00	0,00	-120 499,00	-120 499,00	8 221 501,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 584 600,00	0,00	-7 054,00	-7 054,00	1 577 546,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 937 650,00	0,00	305 210,00	305 210,00	14 242 860,00
66	Charges financières	170 000,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
67	Charges exceptionnelles	211 050,00	0,00	10 030,00	10 030,00	221 080,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 418 700,00	0,00	315 240,00	315 240,00	14 733 940,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	655 000,00		0,00	0,00	655 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	450 000,00		0,00	0,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 105 000,00		0,00	0,00	1 105 000,00
TOTAL		15 523 700,00	0,00	315 240,00	315 240,00	15 838 940,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 838 940,00

Chapitre 011 :

- 222 500€ sur les fluides, dont 170 300€ d'avance sur le VER
- 30 500€ d'animation (Festival Stravinsky 11K€ - location camion 13,5K€)
- 78 619€ d'entretien de matériel (réparations, sinistres)

Chapitre 012 :

- cf gestionnaire 99 (ressources humaines)
- 120 499 € (dépenses en moins)

Autres dépenses :

- Annulation de titres sur exercices antérieurs (7K€)
- Charges exceptionnelles PM (3K€)

Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	16 488,00	16 488,00	16 488,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 154 500,00	0,00	12 375,00	12 375,00	1 166 875,00
73	Impôts et taxes	11 444 000,00	0,00	603 746,00	603 746,00	12 047 746,00
74	Dotations et participations	1 657 800,00	0,00	71 499,00	71 499,00	1 729 299,00
75	Autres produits de gestion courante	379 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	394 500,00
Total des recettes de gestion courante		14 635 800,00	0,00	719 108,00	719 108,00	15 354 908,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	900,00	0,00	196 132,00	196 132,00	197 032,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	600 000,00		-600 000,00	-600 000,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 236 700,00	0,00	315 240,00	315 240,00	15 551 940,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
TOTAL		15 296 700,00	0,00	315 240,00	315 240,00	15 611 940,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 638 372,74
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 250 312,74
--	----------------------

Produit des services :

- 25 500€ frais de gestion du Cap
- 16 500€ vente de bois
- 5 000€ piscine
- 34 000€ mise à disposition d'un agent

Chapitres 73, 74, 78 :
cf gestionnaire finances

Autres recettes :

- 100K€ remboursements sur sinistres (Borne grande rue, Fibre Bourg-Vieux, remorque haute pression, maison des Sports...)
- 64K€ remboursement assurances statutaires
- 23.5K€ GPU CAPV

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	78 289,55	0,00	18 000,00	18 000,00	96 289,55
204	Subventions d'équipement versées	124 658,51	0,00	0,00	0,00	124 658,51
21	Immobilisations corporelles	2 830 676,38	0,00	266 949,00	266 949,00	3 097 625,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 176 819,35	0,00	-393 774,00	-393 774,00	3 783 045,35
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 210 443,79	0,00	-108 825,00	-108 825,00	7 101 618,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 010 362,17	0,00	27 603,00	27 603,00	1 037 965,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	910 000,00	0,00	0,00	0,00	910 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		737 515,00	737 515,00	787 515,00
	Total des dépenses financières	1 970 362,17	0,00	765 118,00	765 118,00	2 735 480,17
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	35 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	43 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 215 805,96	0,00	664 293,00	664 293,00	9 880 098,96
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		177 000,00	177 000,00	177 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	60 000,00		177 000,00	177 000,00	237 000,00
	TOTAL	9 275 805,96	0,00	841 293,00	841 293,00	10 117 098,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 117 098,96
---	----------------------

Chapitre 20 :

- Frais d'étude Finances & Territoires

Chapitre 21 :

- Balayeuse

Chapitre 23 :

Études et travaux du PPI décalés en 2024 (Pigneguy, Gendarmerie, accessibilité...)

Autres dépenses :

- Remboursement de taxe d'aménagement
- Écriture d'équilibre de la section (chapitre 020)

Section d'investissement

•540 000 € de subvention
CAPV / Région sur Bourg-
Vieux

•117 000€ de FCTVA

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	121 980,00	0,00	544 850,00	544 850,00	666 830,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		121 980,00	0,00	544 850,00	544 850,00	666 830,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	450 200,00	0,00	120 259,00	120 259,00	570 459,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 047 655,83	0,00	0,00	0,00	3 047 655,83
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	240,00	240,00	240,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 470 740,00	0,00	944,00	944,00	1 471 684,00
Total des recettes financières		4 968 595,83	0,00	121 443,00	121 443,00	5 090 038,83
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	35 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	33 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 125 575,83	0,00	664 293,00	664 293,00	5 789 868,83
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	655 000,00		0,00	0,00	655 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	450 000,00		0,00	0,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		177 000,00	177 000,00	177 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 105 000,00		177 000,00	177 000,00	1 282 000,00
TOTAL		6 230 575,83	0,00	841 293,00	841 293,00	7 071 868,83

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 045 230,13
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 117 098,96

Finances
Budget Annexe – Cinéma le CAP
Décision Modificative n°1
2023

Section d'exploitation

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	141 060,00	0,00	11 816,00	11 816,00	152 876,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	146 860,00	0,00	3 573,00	3 573,00	150 433,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
Total des dépenses de gestion des services		290 420,00	0,00	15 389,00	15 389,00	305 809,00
66	Charges financières	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		292 720,00	0,00	15 389,00	15 389,00	308 109,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	84 080,00		0,00	0,00	84 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		84 080,00		0,00	0,00	84 080,00
TOTAL		376 800,00	0,00	15 389,00	15 389,00	392 189,00

Chapitre 011 :

- Ajustement du coût des fluides et des matières premières (inflation)

Chapitre 012 :

- Mise à dispo d'un agent de la ville (20%) et équilibre de la section (1 573€)

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	392 189,00

Section d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	125 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	9 000,00	0,00	13 887,00	13 887,00	22 887,00
75	Autres produits de gestion courante	40,00	0,00	170,00	170,00	210,00
Total des recettes de gestion des services		134 040,00	0,00	14 057,00	14 057,00	148 097,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	197 260,00	0,00	1 172,00	1 172,00	198 432,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		331 300,00	0,00	15 229,00	15 229,00	346 529,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	45 500,00		160,00	160,00	45 660,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		45 500,00		160,00	160,00	45 660,00
TOTAL		376 800,00	0,00	15 389,00	15 389,00	392 189,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	392 189,00
---	-------------------

Chapitre 74 :

- 5 500 de subvention 2022 de la région (médiation)
- 8 000€ de fond cinéophile CNC

Chapitre 77 :

- Annulation d'un mandat de 2022

Finances – Décision Modificative n°1 – Budget « Le CAP »

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 950,00	0,00	0,00	0,00	28 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	28 950,00	0,00	0,00	0,00	28 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	38 950,00	0,00	0,00	0,00	38 950,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	45 500,00		160,00	160,00	45 660,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	45 500,00		160,00	160,00	45 660,00
	TOTAL	84 450,00	0,00	160,00	160,00	84 610,00
					+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
					=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					84 610,00

Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	370,00	0,00	160,00	160,00	530,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		370,00	0,00	160,00	160,00	530,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		370,00	0,00	160,00	160,00	530,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	84 080,00		0,00	0,00	84 080,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		84 080,00		0,00	0,00	84 080,00
TOTAL		84 450,00	0,00	160,00	160,00	84 610,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	52 708,31
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	137 318,31
---	-------------------

Finances
Budget Annexe
Voreppe Énergies Renouvelables
Décision Modificative n°1
2023

Finances – Décision Modificative n°1 – Budget annexe - Voreppe Énergies Renouvelables

Section d'exploitation

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	919 192,04	0,00	200 600,00	200 600,00	1 119 792,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		919 292,04	0,00	200 600,00	200 600,00	1 119 892,04
66	Charges financières	93 000,00	0,00	2 100,00	2 100,00	95 100,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 013 292,04	0,00	202 700,00	202 700,00	1 215 992,04
023	Virement à la section d'investissement (6)	132 400,00		-4 000,00	-4 000,00	128 400,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	252 600,00		0,00	0,00	252 600,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		385 000,00		-4 000,00	-4 000,00	381 000,00
TOTAL		1 398 292,04	0,00	198 700,00	198 700,00	1 596 992,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	73 707,96
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 670 700,00
---	---------------------

Chapitre 011 :

- Ajustement du coût des fluides et des matières premières
- Gestion des nouveaux abonnés

Chapitre 066 :

- Charges financières liées à l'emprunt

Section d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 323 000,00	0,00	198 700,00	198 700,00	1 521 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 323 000,00	0,00	198 700,00	198 700,00	1 521 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 323 000,00	0,00	198 700,00	198 700,00	1 521 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	149 000,00		0,00	0,00	149 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		149 000,00		0,00	0,00	149 000,00
TOTAL		1 472 000,00	0,00	198 700,00	198 700,00	1 670 700,00

Chapitre 70 :

- Création nouvelle avance et nouveaux abonnés

		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 670 700,00

Finances – Décision Modificative n°1 – Budget annexe - Voreppe Énergies Renouvelables

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	15 430,00	0,00	4 000,00	4 000,00	19 430,00
21	Immobilisations corporelles	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	279 337,51	0,00	0,00	0,00	279 337,51
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	317 767,51	0,00	4 000,00	4 000,00	321 767,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	215 000,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	215 000,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	532 767,51	0,00	4 000,00	4 000,00	536 767,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	149 000,00		0,00	0,00	149 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	149 000,00		0,00	0,00	149 000,00
	TOTAL	681 767,51	0,00	4 000,00	4 000,00	685 767,51
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					301 535,92
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					987 303,43

Finances – Décision Modificative n°1 – Budget annexe - Voreppe Énergies Renouvelables

Section d'investissement

Chapitre 16 :

•Ajustement emprunts
530K€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	75 344,00	0,00	0,00	0,00	75 344,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	522 956,43	0,00	8 000,00	8 000,00	530 956,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		598 300,43	0,00	8 000,00	8 000,00	606 300,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		598 300,43	0,00	8 000,00	8 000,00	606 300,43
021	Virement de la section d'exploitation (4)	132 400,00		-3 997,00	-3 997,00	128 403,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	252 600,00		0,00	0,00	252 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		385 000,00		-3 997,00	-3 997,00	381 003,00
TOTAL		983 300,43	0,00	4 003,00	4 003,00	987 303,43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	987 303,43
---	-------------------

Finances

M57

Finances – Adoption de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

- La nomenclature comptable M57 deviendra obligatoire pour toutes les catégories de collectivités territoriales à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Ce référentiel s'appliquera à l'ensemble des budgets principaux et annexes administratifs auparavant régis par l'instruction budgétaire et comptable M14.

Il s'appliquera de fait au budget principal.

- L'instruction M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le maire, sur délégation, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles
- La règle de fongibilité des crédits aurait porté en 2023 sur 449 752,50 € en fonctionnement et sur 477 727,13 € en investissement.

Finances – Adoption de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

Catégorie de biens : Immobilisations incorporelles	Durée en année amortissementM57	Pour rappel, durée en M14
Frais d'études non suivis de réalisation	5	5
Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	
Frais de recherche, de développement, frais d'insertion non suivis de réalisation	5	
Subventions d'équipement versée pour un financement des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	5
Subventions d'équipement versée pour un financement des biens immobiliers ou des installations	25	25
Subventions d'équipement versée pour un financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	40
Logiciel	2	2

Finances – Adoption de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

Catégorie de biens : Immobilisations corporelles	Durée en année amortissement M57	Pour rappel, durée en M14
Véhicules légers motorisés ou non motorisés	5	5
Camions et Véhicules lourds	8	6
Mobilier de bureau administratif, mobilier scolaire, culturel	10	10
Matériel de bureau électrique ou électronique, matériel de bureau classique Matériel scolaire, culturel et d'activités sociales	5	5
Matériel informatique, matériel de monétique, matériel de reprographie et d'imprimerie	5	2
Matériel d'exposition, d'affichage et de signalétique	5	
Équipement médical	5	5
Équipement des cuisines	10	10
Équipement de garages et d'ateliers	10	10
Appareils de levage, ascenseurs, installation chauffage	20	10
Équipement de signalisation de voirie	10	10
Équipement sportif	10	10
Équipement d'incendie	10	10
Matériel d'analyses et mesures	5	5
Plantation d'arbres	15	15

Finances – Adoption de la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

Catégorie de biens : Immobilisations corporelles	Durée en année amortissement M57	Pour rappel, durée en M14
Agencement et aménagement de bâtiment, Installation électriques et téléphoniques	15	10
Mobilier urbain	10	10
Matériel d'entretien et de nettoyage	5	5
Équipement de puériculture	5	5
Immeubles de rapport	20	20
Équipements de faible valeur < 500 TTC	1	1
Cheptel	1	
Bâtiments légers, abris	15	15

Finances

Autres délibérations

Finances – Durées d’amortissement complémentaires – Budget principal - M14

La Commune doit compléter les précédentes délibérations pour tenir compte des actualités légales ou réglementaires en matière de durées d’amortissement, applicables notamment à la comptabilité M14.

Sont proposées au vote les catégories de biens et durées d’amortissements suivantes :

Biens	Durées d'amortissement
Subventions d'équipement versées pour un financement des biens mobiliers, du matériel ou des études	5
Subventions d'équipement versées pour un financement des biens immobiliers ou des installations	25
Subventions d'équipement versées pour un financement de projet d'infrastructure d'intérêt national	40
Immeubles de rapport	20
Plantation d'arbres	15

Finances – Admissions en non-valeur

Considérant la demande du Service de gestion comptable (SGC) de Voiron d'admettre en non valeur une liste d'un montant de 2 395,27€, détaillé comme suit :

Exercice	Montant en non valeur
2011	137,21 €
2015	156,00 €
2019	790,40 €
2020	1 302,71 €
2021	8,75 €
2022	0,20 €
TOTAL	2 395,27 €

RESSOURCES HUMAINES

- **Pôle Education Périscolaire Jeunesse - Service entretien restauration :**

Dans le cadre des besoins de service, il est proposé de :

- créer un poste titulaire à temps complet du grade d'Agent de maîtrise (référent de site scolaire)
- supprimer un poste titulaire à temps complet du grade d'Adjoint technique principal 1ère classe au 1^{er} janvier 2024
- créer un poste titulaire du grade d'Adjoint technique à temps non complet à hauteur de 44 % d'un temps complet (agent technique polyvalent de restauration et d'entretien)

- **Pôle Aménagement durable du territoire et urbanisme - Service administration, foncier et environnement**

Dans le cadre d'une mutation, il est proposé de :

- créer un poste titulaire à temps complet du cadre d'emploi des Rédacteurs ou à défaut des Adjointes administratifs (Assistant du pôle Aménagement durable du territoire)
- supprimer un poste titulaire à temps complet du grade de Rédacteur principal 1ère classe

- **Pôle Aménagement durable du territoire et urbanisme - Service Urbanisme**

Dans le cadre d'un départ à la retraite prévu courant 2024, il est proposé de :

- créer un poste titulaire à temps complet du cadre d'emploi des Rédacteurs ou des Techniciens (instructeur du droit des sols)
- supprimer un poste titulaire à temps complet du grade de Rédacteur principal 1ère classe lors du départ effectif de l'agent

- **Pôle Aménagement durable du territoire et urbanisme - Unité Bâtiment**

Dans le cadre de la réorganisation du service adoptée en 2021 et au départ en retraite d'un agent, il est proposé de :

- supprimer un poste titulaire à temps complet du grade de Technicien principal de 1ère classe (agent de maintenance)

- **Pôle Direction générale - Service des systèmes d'information et télécommunications**

Dans le cadre des besoins de service, il est proposé de :

- créer un poste titulaire à temps complet du cadre d'emploi des Techniciens (Technicien informatique)

- **Pôle Ressources et moyens - Service Finances**

Dans le cadre d'une mutation, il est proposé de :

- créer un poste titulaire à temps complet du cadre d'emploi des Attachés et à défaut, du cadre d'emploi des Rédacteurs (responsable du service Finances)
- supprimer un poste titulaire du grade d'Attaché à temps complet à compter du 16 octobre 2023

Pôle Social, solidarités et petite enfance - Service Petite enfance

Dans le cadre des besoins de service, il est proposé de :

- créer un poste titulaire à temps complet du cadre d'emploi des Attachés et à défaut du cadre d'emploi des Puéricultrices ou des Cadres de santé (Responsable du service Petite enfance)
- supprimer un poste titulaire du grade d'Attaché à temps complet

Pôle Culture et Animation de la Vie Locale - Cinéma,

Dans le cadre des besoins de service, il est proposé de :

- Création d'un poste de titulaire à temps non complet à hauteur de 20% d'un temps complet du cadre d'emploi des Adjoints techniques ou à défaut du cadre d'emploi des Adjoints administratifs

- Obligation d'emploi de personnes handicapées égale à 6% de son effectif total (employeur >20 salariés)
 - Selon les règles du FIPHFP : 188 agents au 31 décembre 2022 (nouvelles règles de décompte)
 - 6 % = 11 « bénéficiaires »
 - 13 personnes employées
 - + 1 agent par rapport à 2021 : 1 agent déjà dans les effectifs ayant obtenu une RQTH
 - 9 504 € valorisés sur les dépenses réalisées
 - la collectivité dépasse son obligation
- => pas de versement d'une contribution compensatrice**

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
PUBLIC
URBANISME
CADRE DE VIE
MOBILITÉ**

Espace public – Aménagement – Enfouissement des réseaux secs – Opération « Chapays - Champ de la Cour – Projet de travaux et plan de financement

- Enfouissement réseaux secs :

- Rappel :

- Délibération CM Voreppe n°9066 du 29 octobre 2020 - Engagement de l'opération d'enfouissement des réseaux sur le secteur Chapays Champs de la Cour - maîtrise d'ouvrage TE 38, Participation prévisionnelle Ville : 352 758 € TTC, Participation prévisionnelle Ville prise en charge par la CAPV
- Délibération CM Voreppe n°9251 du 21 décembre 2021 – Enfouissement des réseaux secs – projet de travaux et plan de financement – 1ère tranche de travaux - périmètre rue de l'Échaillon et placette, participation de la Ville actualisée à **43 781 € TTC**
- Délibération CM Voreppe n°9407 du 02/02/2023 – Enfouissement des réseaux secs – projet de travaux et plan de financement – 2ème tranche de travaux Chapays Bas, participation Ville actualisée à **232 345 € TTC**

Espace public – Aménagement – Enfouissement des réseaux secs – Opération « Chapays - Champ de la Cour – Projet de travaux et plan de financement

- Au vu des avancées des études, TE 38 a actualisé le plan de financement pour la 3ème tranche de travaux, à savoir Avenue Chapays haut, qui sera réalisée en 2024
 - La participation de la Ville s'élèvera à 135 525 € TTC :
 - Réseau électricité : 118 871 €, dont 6 729 € de participation aux frais de TE 38,
 - Réseau Télécom : 16 654 €, dont 2 070€ de participation aux frais de TE 38.
 - Pour que TE 38 lance les travaux, la Ville doit délibérer pour :
 - Prendre acte du projet de travaux,
 - Prendre acte de sa participation

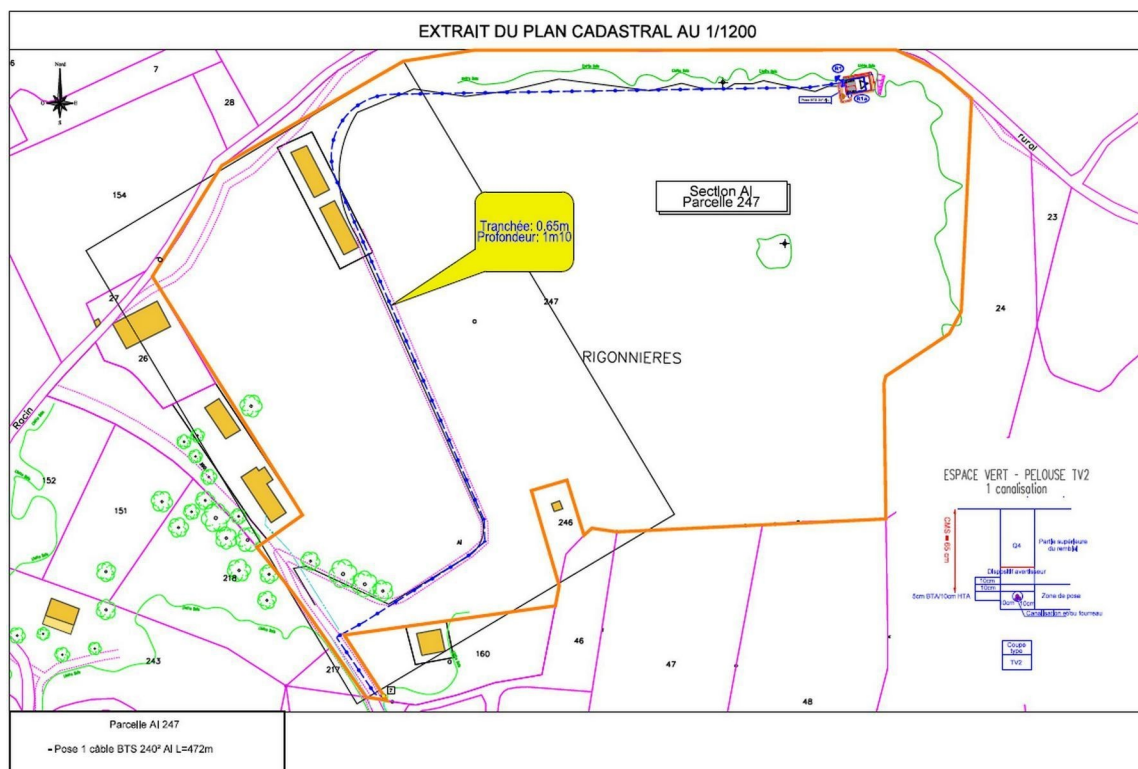
Espace public – Fixation des tarifs d'occupation du domaine public et des droits de place

Tableau des tarifs de la redevance d'occupation du domaine public		
Type d'occupation	Tarifification en vigueur	Tarifification 2024
Terrasses, étales, étalage, expositions, autres...	3,00 € / m ² / mois	3,20 € / m ² / mois
Terrasse événementielle (en plus d'une occupation normale)	0,10 € / m ² / jour	0,15 € / m ² / jour
Déménagement + signalisation	30,00 € / jour	31,80 € / jour
Installations de chantiers, échafaudages, palissades	3,00 € / m ² / semaine	3,20 € / m ² / semaine
Local temporaire	200,00 € / mois	212,00 € / mois
Cinéma, télévision	10,00 € / m ² / mois	10,60 € / m ² / mois
Transport de fonds	200,00 € / place / an	212,00 € / place / an
Stationnement taxi	120,00 € / place / an	127,20 € / place / an
Frais fixes administratifs	10,00 € / demande	10,60 € / demande

Tableau des tarifs de la redevance d'occupation du domaine public Droits de place		
Type d'occupation	Tarifification en vigueur	Tarifification 2024
Abonnés, le mètre linéaire	0,50 € / ml / jour	0,55 € / ml / jour
Passagers, le mètre linéaire	0,80 € / ml / jour	0,85 € / ml / jour
Forfait électricité – tarif monophasé	1,60 € / 6 heures	1,70 € / 6 heures
Forfait électricité – tarif triphasé	3,30 € / 6 heures	3,50 € / 6 heures
Exposition de véhicules	226,00 € / jour	239,60 € / jour

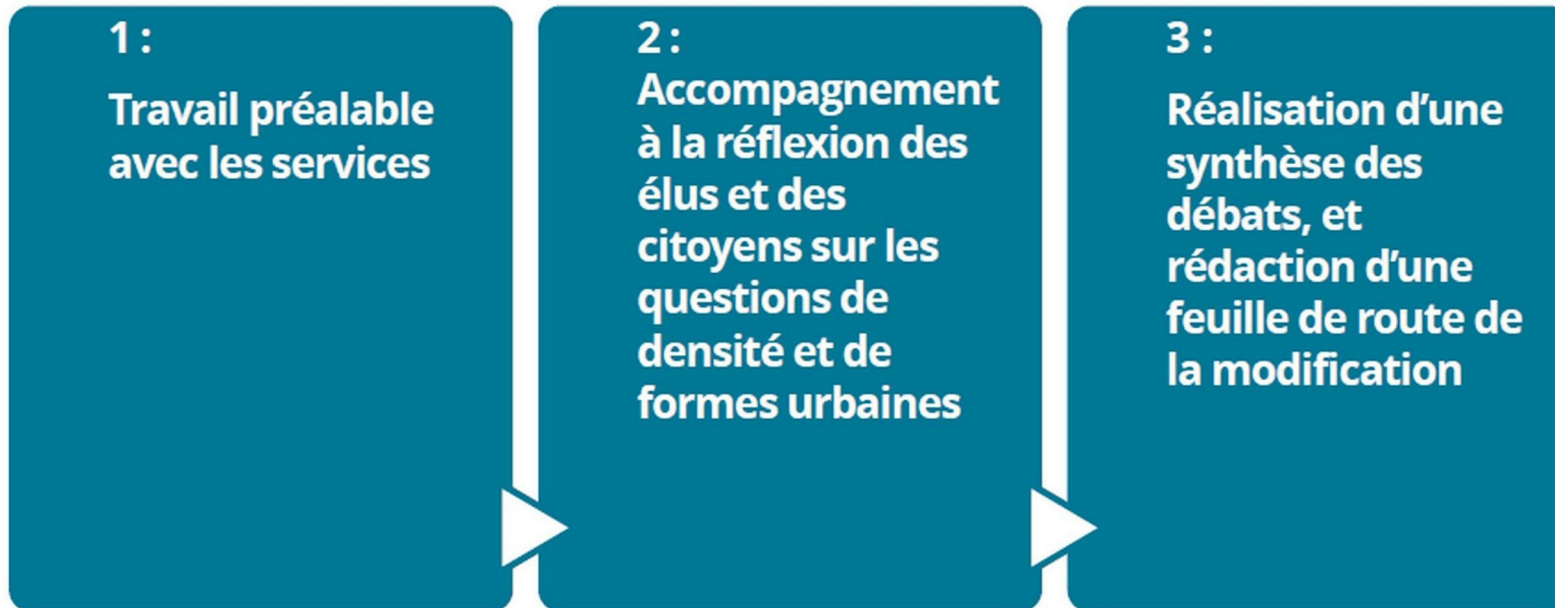
Foncier – Convention Commune / Enedis – La Rigonnière – Signature par procuration

- **17/12/2021** : Bail Commune / Free pour l'antenne relais à la Rigonnière
- **29/06/2023** : Convention de servitude de passage de réseaux sur la parcelle communale AI 247 afin de raccorder l'équipement
- **Aujourd'hui** : Procuration par Monsieur le Maire au profit de tout collaborateur de l'office de Me RODRIGUES, notaire à Annecy afin de percevoir l'indemnité d'occupation (944€)



Urbanisme – Attribution d’une subvention à l’Agence d’urbanisme de la région grenobloise (AURG) au titre du programme partenarial 2023

- Mission en 3 étapes :



2 urbanistes et 1 architecte

septembre

décembre

22 jours

inscrits au programme partenarial de l’Agence d’urbanisme pour 2023

- Inscription au programme partenarial 2023 pour un montant de 16 720,00€

ÉDUCATION PÉRISCOLAIRE ET JEUNESSE

ÉDUCATION

Education – Création du Groupe de pilotage pour le renouvellement du Projet éducatif du territoire - PEDT

- **A la Rentrée 2023** : Distribution d'une lettre d'informations aux familles autour de la démarche de renouvellement du PEDT, au niveau de traitement de la question des rythmes scolaires.
- **1^{er} temps fort** : Réunion publique du 4 octobre à 18h30 à l'Arrosoir.
Objectifs : permettre aux familles de s'interroger sur la question des rythmes scolaires.
Ouverture du sondage : du 5 au 19 octobre : se positionner sur 4 ou 4,5 jours
- **Création du Groupe de Pilotage pour le renouvellement du Projet Éducatif du Territoire - PEDT**
Les membres auront pour mission l'élaboration de son contenu, en intégrant le résultat du sondage sur la question des rythmes scolaires et travailleront la cohérence éducative avec l'articulation des différents temps de l'enfant.
- **Il sera constitué :**
 - de Jérôme Gussy, Anne Gérin, Sandrine Carbonari, Pascal Jaubert (élus référents des écoles) ,1 élu de l'opposition, 1 représentant de l'éducation nationale par école, 1 parent d'élève par école, 1 représentant des DDEN, 3 représentants du monde associatif et 1 représentant de la DSP
 - Et des partenaires signataires DDETS , Éducation nationale (IEN) , CAF

**CULTURE
ANIMATION
SPORT
ASSOCIATIONS
RELATIONS
INTERNATIONALES**

CULTURE

- Évolutions saison 2023/2024
 - La cagnotte librairie de 10 €, déductible des 60 €, pourra-être utilisée auprès des cinémas d'art et essai, spectacles vivants et centres d'arts partenaires
 - Evolution du bonus culture de la CAF de 60 € à 120 € pour les familles dont le QF est inférieur à 1200 €, soit 120 € d'avantages pour le collégien.
- Signature de la nouvelle convention numérique partenaire Tatoo Isère 2023/2024

Culture – Cinéma – Passeurs d’images – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l’année 2024

- Dans le cadre du dispositif « Passeurs d’images », le Département attribue une subvention afin de mettre en place des actions autour du cinéma.
- Il concerne la projection d’un film en plein air et de deux séances « jeune public ».
- Solliciter une subvention au Conseil Départemental à hauteur de 1 200 € dans le cadre du dispositif « Passeurs d’images » pour l’année 2024.

Culture – Cinéma – Demande de subvention spectacle vivant et arts visuels dans le cadre du festival ciné-jeune auprès du Conseil Départemental

- Soutien spectacle vivants et arts visuels dans le cadre du festival Ciné Jeune pour l'année 2024

- Solliciter une subvention au Conseil Départemental à hauteur de 1 000 €

ASSOCIATIONS

Versements de subventions aux clubs sportifs dans le cadre des animations estivales 2023

- Pour mémoire, les taux horaires sont fixés comme suit :

Activ'été	Taux horaire : 18 €/h 1,5 heures/session
Stage été parapente	Taux horaire : 1) vol : 20 €/h 2) Temps complémentaire : 10 €/h dans la limite de 2 sessions de 3 h pour équipages + 2 x 1,5 h complément/transport-préparation)
Stage été Autres sports	Taux horaire : 24 €/h

- Après examen de bilans transmis par les clubs, les montants proposés sont les suivants :

- ◆ Stages été :

Sport	Subventions
Parapente	900 €
BMX	504 €
Tennis	480 €
Gymnastique	384 €
TOTAL :	2 268 €

Subventions aux clubs sportifs dans le cadre des animations estivales 2023

◆ Activ'Eté :

Sport	Subventions
Boules lyonnaises	108 €
Tir à l'arc	54 €
Broderie	81 €
Tao Clown	0 €
Basket	162 €
Tennis de table	324 €
Rugby	108 €
Gymnastique	81 €
TOTAL :	918 €

SOCIAL

SOLIDARITÉS ET PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère

Le service Petite enfance peut bénéficier d'une aide du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre de la semaine petite enfance organisée par Voreppe en mars 2024.

Fort de son succès en 2023, la semaine dédiée à la petite enfance à Voreppe est reconduite en 2024. Afin de financer les actions, la collectivité demande l'appui financier du Département

Sollicite une subvention à hauteur de 900 €

Petite enfance - Autorisation de signature d'une convention de chargé(e) coopération avec la Caisse d'allocations familiales (CAF)

- La Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Isère propose la signature d'une convention avec la ville de Voreppe pour la mission de de chargée de coopération occupé à hauteur de 0,25 équivalent temps plein par la responsable de la petite enfance (suivi, coordination des actions subventionnées par la CAF autour de la petite enfance, enfance, jeunesse, vie sociale, participation au réseau intercommunal des chargés de coopération sur le territoire CAPV, – ex « contrat enfance jeunesse » ayant évolué sur une « convention territoriale globale»).
- La durée de cette convention est de 4 ans : 2023 / 2026.
- Le montant de la subvention annuelle est évalué à 6 000 € / an.
- Signer la convention d'objectifs et de financement 2023-2026

SOLIDARITÉS

Solidarité - Subventions 2023 aux associations du secteur social et médico-social

- **Budget 2023 : 3 400 €**
- **Montant des subventions allouées en juillet 2023 : 2 200 €**
- **Solde disponible : 1 200 €**

Une nouvelle demande de subvention :

- **Secours catholique de Voreppe : 600 €**

Point spécifique d'information relatif aux actes accomplis par Monsieur le maire dans le cadre des délégations de pouvoir attribuées

- Décision administrative n° 2023-0004 du 7 avril 2023 – Demande d'attribution de subvention
- Décision administrative n° 2023-0005 du 17 mai 2023 - Annulée
- Décision administrative n° 2023-0006 du 7 juillet 2023 – Convention financière Ville/T38/PNR Chartreuse – Mise en œuvre du programme CEE ACTEE PRO INNO 52 SEQUOIA Subvention Diagnostics et audits énergétiques Arcade, Arcade extension, Debelle restaurant scolaire + 3 classes
- Décision administrative n° 2023-0007 du 7 juillet 2023 – Contrat de service GESCIME : maintenance fonctionnelle et technique, hotline, veille réglementaire, assistance. Commence le 5 juin 2023 pour une durée de 1 an, reconduction tacite, max 3 ans

COMMANDE PUBLIQUE

Commande publique – Bilan des marchés et avenants du 2ème trimestre 2023

Marchés passés entre le 01/04/2023 et le 30/06/2023

Marchés présentés en COMAPA

Objet	collectivité	Type de contrat	Type D'opération	Forme de marché	Titulaire	Montant HT	Date de L'instance	Notification
Plan de gestion du patrimoine arboré	Commune	Marché public	Services	Ordinaire	AAPA	25 500,00	04/05/23	11/04/23
Mission de maîtrise d'œuvre pour extensions des réseaux de chaleur et raccordements de nouveaux abonnés. Opération Horatio du réseau chaleur centre Bourg	VER	Marché subséquent	MOE	Ordinaire	EEPOS	6 480,00	04/05/23	11/05/23
Mission de maîtrise d'œuvre pour extensions des réseaux de chaleur et raccordements de nouveaux abonnés. Opération AIH Bouvardière du réseau chaleur centre Bourg	VER	Marché subséquent	MOE	Ordinaire	EEPOS	5 520,00	04/05/23	11/05/23
Réhabilitation de la toiture de l'école et logements à l'élémentaire Achard	Commune	Marché public	Travaux	Ordinaire	LP'ETANCHE	196 528,00	04/05/23	15/05/23
Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la définition du programme du lieu d'accueil à vocation de loisirs et d'activités et conseils et assistance au choix du maître d'œuvre (MOE)	Commune	Marché public	MOE	Ordinaire	ARCHIGRAM	Maximum 39 999	15/05/23	23/06/23
Assistance à maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie financière portant sur la veille, la recherche, le conseil et le montage de financements pour les projets d'investissement.	Commune	Accord Cadre	Services	Ordinaire	Finances Et territoires	Maximum 39 999 Sur 24 mois pour montage Sur 14 mois pour veille	15/06/23	17/04/23
Fourniture et livraison de pain pour la commune de Voreppe	Commune	Accord Cadre	Fournitures	Ordinaire	Fournil Vorrepin (mandataire groupement)	Maximum 39 000 Durée du 1/09/2023 au 31/08/2026	15/06/23	28/06/23
Achat balayeuse	Commune	Marché public	Fournitures	Ordinaire	UGAP	188 643,91	07/09/23	02/05/23

Commande publique – Bilan des marchés et avenants du 2ème trimestre 2023

Avenants passés entre le 01/04/2023 et le 30/06/2023

Avenants présentés en COMAPA
Collectivité : Commune

Objet de la consultation	Type de contrat	titulaire du marché	Montant initial du marché HT	Montant HT Avenant	Montants avenants précédents	Montant du marché Après avenant HT	% avenants /montant initial	N° avenant	Date notification
Restructuration du groupe scolaire Debelle - Phase 2b construction école maternelle et réhabilitation restauration Lot 3 : Démolition – Maçonnerie – Gros œuvre	Marché public	ROLAND TOMAI	697 564,62 €	10 460,00 €	33 467,00 €	741 491,62	6,30 %	Avenant N°2	05/04/2023
Restructuration du groupe scolaire Debelle - Phase 2b construction école maternelle et réhabilitation restauration Lot 8 : Cloisons – Doublages – Faux-platond	Marché public	NEBIHU	243 045,48 €	3 700,00 €	19 773,98	266 519,46	9,66 %	Avenant N°3	17/04/2023
Restructuration du groupe scolaire Debelle - Phase 2b construction école maternelle et réhabilitation restauration Lot 15 : Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaires	Marché public	VENITUCCI SAS	586 700,18 €	879,00 €	16 824,65 €	604 403,83	3,02 %	Avenant N°2	13/04/2023
Restructuration du groupe scolaire Debelle - Phase 2b construction école maternelle et réhabilitation restauration Lot 07 Menuiserie intérieures	Marché public	CBMA	216 551,44 €	520,00 €	22 084,36	239 155,80	10,43 %	Avenant N°5	12/04/2023
Fourniture, installation et maintenance de panneaux lumineux extérieurs d'information	Accord Cadre	PRIMAFLEX INTERNATIONAL	Montant minimum 40 000 € Montant maximum 200 000 €	0,00 €	0,00	inchangé	Pas d'incidence financière	Avenant N°1	05/04/2023

Merci de votre attention